

## CLAIRA, SAINT HIPPOLYTE, TORREILLES, MAIN DANS LA MAIN POUR VACCINER



©ville de Clair

À l'initiative conjointe des maires de Clair, Saint Hippolyte et Torreilles, c'est à la salle des fêtes de Clair que s'est matérialisé ce mercredi 21 avril en matinée, le projet d'installation d'un centre de vaccination éphémère en Salanque. Entre 8h et 13h, ce sont ainsi pas moins de 360 Salanquais de plus de 60 ans (ou de plus de 55 ans avec comorbidité) qui ont pu se faire vacciner contre la covid-19 grâce au dispositif déployé par les Sapeurs Pompiers du département. Présents pour souligner l'importance de cette mobilisation dans la lutte contre la propagation du virus, Mme la présidente et M. le directeur général du SDIS et les maires des communes concernées (M. Guy Rouquié, 1<sup>er</sup> adjoint représentant

le maire Marc Médina), se sont félicités du succès de l'opération réalisée en partenariat avec la Protection Civile et l'A.R.S. Rendez-vous est déjà pris pour la seconde injection de Moderna le 2 juin prochain. À la fois mesure de protection personnelle contre le virus et mesure de santé publique en permettant de limiter sa circulation, la vaccination est aujourd'hui la seule voie vers un retour à la normale, même si elle n'affranchit nullement les personnes qui ont pu en bénéficier du respect des gestes barrière. C'est ainsi une étape importante, dans sa volonté affirmée d'accélération de la vaccination, que l'Etat puisse également s'appuyer sur les territoires.



©CBo

## BAC À MARÉE : PRÉSERVONS NOS PLAGES !

La préservation de notre littoral constitue un axe fort de la politique de la ville. Pour y répondre et dans le cadre des engagements auprès des labels Pavillon Bleu et Territoire Engagé pour la Nature, de nombreuses actions ont été mises en place, dont le nettoyage raisonné en fonction des enjeux propres à chacune des plages, ainsi que des opérations ponctuelles de nettoyage collectif ou de sensibilisation. Nouveauté cette saison, quatre bacs à marée ont été installés à l'entrée de chacune de nos plages. Ces grosses boîtes, réalisées par les services techniques, doivent permettre de récolter les déchets marins récupérés par les promeneurs. Pour autant, il ne s'agit pas de ramasser tout ce que l'on peut trouver sur la plage. Il est important de distinguer les déchets d'origine humaine, des éléments naturels qui font partie de l'écosystème (algues, bois flottés, os de seiche) et qu'il faut laisser sur place. En revanche, mégots, plastiques, ferrailles, cordages... sont à ramasser et à jeter dans ces bacs ! Les bacs à marée constituent un outil participatif de collecte permettant à chacun de contribuer à la propreté des plages, notamment lors des coups de vent auxquels les torreillans sont habitués. Afin de ne pas les confondre avec les poubelles qui recueillent les déchets du quotidien, les bacs à marées seront retirés en période estivale puis réinstallés début octobre. Ayons le sens civique pour préserver Dame nature !



## SERVICES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENT ET CHEMINEMENTS



Un nouveau camion vient remplacer celui récemment tombé en panne, après de longues années d'utilisation au sein des services techniques. Celui-ci est floqué avec le logo de la ville et est équipé pour répondre aux besoins des services municipaux.



Les jardins du site de Juhègues se sont refait une beauté. Les services techniques ont procédé à un réagréage des cheminements, en ajoutant du gravier aux endroits nécessaires. Cela agrmente harmonieusement les lieux à redécouvrir à l'occasion des "floralies", prévues ce week-end.

## COVID 19 : UNE RÉADAPTATION CONSTANTE



La covid 19 impacte toutes nos entreprises, qu'elles soient publiques ou privées ! Depuis plus d'un an désormais, les services municipaux s'adaptent donc pour concilier directives administratives, sécurité des agents et continuité du service public au plus près des besoins des torreillans. C'est ainsi qu'une nouvelle fois encore, après l'allocution du Président de la république le 31 mars dernier, les services ont dû être réactifs pour respecter les consignes de ce troisième confinement. Durant cette période particulière durant laquelle la municipalité a également été touchée au cœur par le virus, rappelant combien ce dernier n'est pas une illusion lointaine, les agents ont fait preuve d'une volonté sans faille dans la poursuite de leur mission. D'adaptation de l'organisation en télétravail grâce aux équipements adéquats en réorientation des missions vers des travaux inhabituels, tels que le travail de nettoyage et de désinfection des locaux scolaires et attenants, certains ont même proposé, sur la base du volontariat, d'aller renforcer certaines équipes en demande, comme les espaces verts, le service bâtiment ou la médiathèque. Une nouvelle fois les équipes ont prouvé qu'en toutes circonstances, "aimer torreilles" les guide, et que même en l'absence de M. le maire, l'engagement pris par ce dernier et l'équipe municipale d'être toujours présents à vos côtés pour entretenir la qualité de vie torreillanne, a été respecté. Merci à tous !

Animations  
 Marché floral  
**LES FLORALIES DE JUHÈGUES**  
 Samedi 24 & dimanche 25 avril de 10h à 18h  
 Site de Juhègues  
 Entrée libre dans le respect des règles sanitaires

## SCR XV : LES PRÉVISIONS POUR SEPTEMBRE

Il semblerait que la FFR maintienne, pour les jeunes, le système existant. Ainsi les minimes passeraient cadets, les cadets juniors et les juniors seniors... une décision est attendue incessamment. La poule de Fédérale 3 serait la même que la saison précédente, avec les quatre clubs catalans. Enfin, les équipes réserves sont maintenues en attendant la création ultérieure d'une catégorie "Espoirs". Une fois ces décisions confirmées, le staff de SCR XV pourra se préparer à une éventuelle reprise de la compétition : entraînements début août et matches mi-septembre, si tout va bien. En attendant, toutes les sections vont reprendre les séances le samedi 1<sup>er</sup> mai au matin. **EFFECTIF** : les "transactions" vont bon train. Le meilleur recrutement, en fait, serait

de conserver l'effectif. Toutefois, P. Farré (arrêt), B. Montréal (Canada), M. Saez et R. Respecte (mutation à Prades), ne seront plus des nôtres. Numériquement, ils seront remplacés par R. Granal (Céret), G. Sengenès et S. Aroun (Prades) G. Montgaillard (reprise). D'ici juin, il y aura sûrement d'autres mouvements.

**CARNET NOIR** : le club s'associe à la peine de la famille de Raymond Sirejol, ancien joueur de l'Usap et de Thuir, grand père de Marc et Yannick Parent, anciens joueurs de SCR XV, notamment lors de la montée en fédérale 2. La passion chevillée au corps, il était supporter du club et, dans nos tribunes, sa gentillesse et sa fine analyse du jeu nous manqueront. LCa.

## SUCCÈS DU MARCHÉ DES JEUNES AGRICULTEURS

Dimanche dernier, le marché des jeunes agriculteurs a rencontré un franc succès ! Les odeurs de fromage, d'huile d'olive et de légumes frais ont parfumé la place des souvenirs d'enfance l'espace d'une matinée. Difficile de choisir parmi tous ces produits locaux ! Chacun a pu repartir avec un cabas bien rempli et la hâte de goûter chacune de ses trouvailles habilement conseillées par les jeunes agriculteurs. L'ambiance chaleureuse a été ponctuée par le tirage au sort des gagnants de la tombola et du concours de dessin. Félicitations aux deux chanceux, qui remportent chacun un très beau lot de produits locaux et des accessoires floqués aux couleurs des jeunes agriculteurs !



## COLLECTES DES ENCOMBRANTS & DES VÉGÉTAUX



Une augmentation des dépôts illégaux de déchets a été constatée. Ces derniers portent atteinte au cadre de vie, ainsi qu'à la qualité des espaces naturels et ruraux. Les dépôts sauvages sont punis par la loi, de même que le non-respect des conditions de collectes fixées par la municipalité. Il est interdit de déposer quoi que ce soit hors des colonnes enterrées sous peine d'une amende forfaitaire de 35€ (articles R632-1 du code pénal et R541-76 du code de l'environnement) tandis que les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 68€ minimum (article R633-6 du code pénal).

**RAPPEL** : la déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h. Le dépôt de déchets est gratuit jusqu'à 1200 kg par trimestre. Un badge, nécessaire à l'accès, est délivré gratuitement. Il est possible de le commander en mairie en remplissant un simple formulaire ou via l'adresse <http://ville.torreilles.fr/#services/proprete>.

### EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE DÉPLACEMENT :

La collecte des encombrants est proposée pour les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité d'aller à la déchèterie. Elle a lieu tous les 3<sup>èmes</sup> lundis du mois, à partir de 8h et s'effectue durant toute la journée. Pour en bénéficier il faut s'inscrire une semaine avant, en téléphonant à l'accueil des ateliers municipaux au 04.68.28.18.54, sortir les encombrants (max. 2 m<sup>3</sup> ; pas de dépôt volumineux lors d'un déménagement) la veille au soir ou tôt le matin sur le trottoir (pas de collecte sur les chemins privés, cours privées ou à l'intérieur des habitations).

Sont interdits : gravats ou débris issus de travaux, déchets ménagers ou déchets verts, déchets spéciaux (peinture, huile de vidange, piles...), pneumatiques, cuves à fuel, encombrants ne pouvant être portés par deux personnes.

À SAVOIR : quand vous changez votre matériel électroménager, le vendeur est tenu de récupérer l'ancien.

Dans les mêmes modalités, pour les végétaux, une collecte est proposée les 1<sup>ers</sup> lundis du mois. Les déchets verts doivent être placés dans maximum 7 contenants rigides (comportes, poubelles rondes) et 4 fagots ficelés de moins d'1 m de long avec des branches d'un diamètre inférieur à 15 cm.

## Agenda sportif, festif, culturel

**SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 AVRIL :**

> **Floralies**, de 10h à 18h - jardins de la chapelle de Juhègues

**MARCHÉS :**

mardis et vendredis au matin,  
place des souvenirs d'enfance

## INFOS PAROISSIALES

Messes : • **Samedi 24 avril** : 17h30 à Torreilles (messe anticipée) • **Dimanche 25 avril** : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Claira • **Lundi 26 avril** : 17h à St Hippolyte • **Mardi 27 avril** : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • **Mercredi 28 avril** : 17h à Le Barcarès • **Jeudi 29 avril** : 17h à Claira.

## MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

## FERMETURE

La médiathèque sera exceptionnellement fermée les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai.

## JE SHOP' À TORREILLES



Rendez-vous jusqu'au 2 mai chez vos commerçants munis de votre sac "Je shop' à Torreilles" et collectez des tickets à gratter !

Pour poursuivre le jeu, n'hésitez pas à envoyer vos photos avec votre sac à l'adresse [communication@torreilles.fr](mailto:communication@torreilles.fr), celles-ci seront postées sur le facebook de la ville le 3 mai et le gagnant annoncé le 12. La photo qui se fera la plus remarquer sur les réseaux remportera un cadeau surprise !

## TRIBUNE LIBRE

La pandémie progresse. Nous apprenons qu'il y a de nombreux cas autour de nous y compris à Torreilles, parfois très graves. Dans ce contexte difficile, l'action de chacun est fondamentale dans le combat contre le Covid : on ne peut qu'insister sur la nécessité que nous respections tous strictement les gestes barrières - y compris les personnes vaccinées - car les vaccins ne semblent pas efficaces pour certains nouveaux variants. Tout en restant optimistes, soyons vigilants. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.